

CERTIFICAT DE GARANTIES COMMERCIALES PEUGEOT

Garanties commerciales PEUGEOT

Pour valider les Garanties commerciales PEUGEOT, ce certificat doit être rempli et comporter le cachet commercial du point de vente vendeur. L'application desdites garanties est subordonnée à la réalisation des révisions périodiques, telles que déterminées sur votre plan d'entretien, les talons de ce carnet complétés faisant foi. Les Garanties commerciales PEUGEOT prennent effet à compter du jour de la livraison effective du véhicule au client (date de début de garantie reportée sur cette page).

Le détail des Garanties commerciales PEUGEOT dont bénéficie le véhicule du client ainsi que leurs conditions d'application sont rappelés dans le présent carnet.

IDENTIFICATION DU VENDEUR
Préparation, livraison du véhicule selon la gamme définie par le constructeur.

GRUPE FILIALES PEUGEOT PARIS CONCESSIONNAIRE **PEUGEOT**

115, Rue du 11 Novembre - BP 507 - 92000 Nanterre
Tél. +33 (0)1 41 19 54 41
Fax +33 (0)1 41 19 54 41

Pays : _____ N° du point de vente : _____
Cachet du point de vente

Identification du véhicule

V.I.N.

NF3MCYH2RTS185763

Date de début de garantie

230818

Date de fin de garantie

220820

Modèle :

3008

Carburant :

Moteur :

Huile moteur :

Puissance :

kW/ch

Immatriculation :

EE-733-CY

Le plan d'entretien périodique spécifique à votre véhicule vous a été remis lors de sa livraison. Ce document est situé dans la pochette de votre véhicule.

Si ce document est absent,

- votre point de vente ou tout réparateur agréé de la Marque pourra vous en fournir un exemplaire ou
- vous pourrez vous-même l'éditer depuis votre espace personnel* du site Internet de la Marque.

* disponible selon les pays

Nous vous recommandons de conserver les factures et les documents se rapportant à l'entretien effectué sur votre véhicule. En cas de revente, il est nécessaire de transmettre au nouveau propriétaire tous les documents relatifs au véhicule.

SUIVI DE L'ENTRETIEN

Les pages suivantes sont destinées à recevoir le cachet commercial d'un professionnel de la réparation Automobile qui effectuera l'entretien de votre PEUGEOT.

Faites compléter les cases (date, kilométrage, prochaine visite,...) ci-dessous, en fonction de vos conditions d'utilisation, par le professionnel de la réparation Automobile que vous aurez choisi.

Nous vous recommandons de conserver les factures et les documents se rapportant à l'entretien effectué sur votre véhicule.

En cas de revente du véhicule, il est nécessaire de transmettre tous les documents de bord du véhicule au nouveau propriétaire.

Les entretiens périodiques ont un caractère obligatoire pour satisfaire aux conditions de garantie du constructeur.

Date : 12/08/2019 km : 29868

Conditions normales ☐ Conditions sévères ☐



GRAND EST AUTOMOBILES
Concessionnaire Peugeot
12 rue de l'Artisanat
67210 OBERNAI
Tél. : 03 88 49 98 98
peugeot.obernal@geauto.fr
www.grand-est-automobiles.fr

Prochaine visite

à km ou le / /

Date : 4/1/2021 km : 53873

Conditions normales ☒ Conditions sévères ☐

GARAGE ANDRE ET FILS SARL PEUGEOT
AGENT PEUGEOT

Zone ECOSPACE
2, rue Antoine de St Exupéry - 67120 MOLSHEIM
Tél. : 03 88 38 09 08 - Fax : 03 88 38 40 30
TVA : 77451460752 - Siret : 451 460 752 00012

Prochaine visite

à 83873 km ou le 1/1/2022

SUIVI DE L'ENTRETIEN

Date : 14 / 01 / 22 km : 71 811
 Conditions normales ☒ Conditions sévères ☐

GARAGE ANDRE ET FILS SARL

www.peugeot.fr
 ZONE ECOSPACE
 2, RUE ANTOINE DE ST EXUPERY - 67120 MOLSHEIM
 Tél. : 03 88 38 09 08
 TVA 77451460752
 SIRET 45146075200012 - APE 501Z

PEUGEOT

Prochaine visite _____
 à 101 000 km ou le 14 / 01 / 23

Date : / / km :
 Conditions normales ☐ Conditions sévères ☐

Entretien Périodique

Cachet de
l'établissement

Prochaine visite _____
 à km ou le / /

Date : 28 / 03 / 23 km : 98 333
 Conditions normales ☒ Conditions sévères ☐

Entretien Périodique

GARAGE ANDRE ET FILS SARL

www.peugeot.fr
 ZONE ECOSPACE
 2, RUE ANTOINE DE ST EXUPERY - 67120 MOLSHEIM
 Tél. : 03 88 38 09 08
 TVA 77451460752
 SIRET 45146075200012 - APE 501Z

PEUGEOT

Prochaine visite _____
 à 120 000 km ou le 28 / 03 / 23

Date : / / km :
 Conditions normales ☐ Conditions sévères ☐

Entretien Périodique

Cachet de
l'établissement

Prochaine visite _____
 à km ou le / /

Date : / / km :
 Conditions normales ☐ Conditions sévères ☐

Entretien Périodique

Cachet de
l'établissement

Prochaine visite _____
 à km ou le / /

Date : / / km :
 Conditions normales ☐ Conditions sévères ☐

Entretien Périodique

Cachet de
l'établissement

Prochaine visite _____
 à km ou le / /